



Paris, le 20 avril 2018

Madame Elisabeth BORNE
Ministre chargée des Transports
246 Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Madame la Ministre,

Nos organisations syndicales vous ont, à maintes reprises, fait part de leur mécontentement quant à la méthode utilisée dans la conduite du projet de réforme pour un nouveau pacte ferroviaire.

Malgré nos demandes de structuration du dialogue et de la négociation, il apparaît que les annonces prises par le gouvernement contreviennent aux engagements actés.

En effet, les prises de position du Premier Ministre relatives à la filialisation du Fret ou encore à l'arrêt de recrutement au statut au 1er janvier 2020 sont une véritable provocation.

Sur ces deux sujets, il était établi que les discussions devaient être menées avant qu'une décision ne soit annoncée. Or, le calendrier de nos discussions et celui de ces annonces démontre l'inverse. Cela est symptomatique d'une méthode qui contrevient aux principes mêmes d'un dialogue social constructif et nécessairement en confiance entre les parties.

Le projet de loi adopté à l'Assemblée Nationale renvoie même, dans son article 1er, à un possible délai de 12 mois pour fixer « les conditions de recrutement, d'emploi ».

La précipitation inhérente à ces annonces nous interroge tout particulièrement.

Nous ne pouvons considérer que celles-ci soient faites sans qu'aucun objectif ne soit visé. Celui qui apparaît clairement est bien la recherche d'une stigmatisation continue des cheminots et d'une détérioration du climat social en allongeant le conflit en cours.

Nos organisations syndicales ne sauraient l'accepter. Nous défendons la pertinence d'une réforme construite autour d'un projet partagé, efficace et profitable aux citoyens et au système ferroviaire.

Le contexte démontre que le Premier Ministre, par ses annonces, entend intervenir fortement sur la conduite de cette réforme.

Nos organisations syndicales s'interrogent sur la pertinence et l'efficacité des réunions que nous tenons depuis près de deux mois. Vous conviendrez du fait que mener des discussions durant lesquelles des annonces sont faites sans échange préalable et déterminant leur issue interroge.

En l'état, nos organisations syndicales considèrent que le positionnement du gouvernement induit, de facto, une suspension de nos discussions.

Un courrier est également adressé, aujourd'hui même, à Monsieur le Premier Ministre afin de définir une méthode de négociation qui s'imposera à tous avec comme objectif, une sortie par le haut de ce dossier.

Nous vous prions de croire, madame la Ministre, de notre haute considération.

CGT
Laurent BRUN

UNSA
Roger DILLESEGER

SUD-Rail
Erik MEYER

CDFT
Didier AUBERT